



République d'Haïti
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
MENFP

Programme National de Dotation de Manuels Scolaires

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR L'ACQUISITION DE MANUELS SCOLAIRES AU
PROFIT DES ÉCOLIERS HAITIENS No. (MENFP-1819-DMS-AOON-002)

Quatre (4) parutions non-consécutives : 22, 27 Mars, 4 et 9 Avril 2019

Le MENFP, dans le cadre de l'exécution de son budget pour l'exercice fiscal 2018-2019 se propose de procéder à l'acquisition de **Soixante-quinze (75)** lots de manuels scolaires au bénéfice des écoliers haïtiens, en vue de la préparation de la rentrée scolaire 2019-2020.

Les lots sont répartis d'après les matières, c'est-à-dire un lot pour chaque matière, exemple matière 1 lot 1.

Le Spécimen du manuel scolaire doit être introduit par le soumissionnaire dans l'offre technique du lot concerné sous peine de rejet de son offre.

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales (Maisons d'Édition et Producteurs d'Ouvrages Scolaires) régulièrement installées en Haïti et en règle avec l'Administration fiscale. Les offres seront libellées et payées en monnaie nationale, soit la Gourde.

Un soumissionnaire peut présenter des offres pour un (1) ou plusieurs lots et peut être attributaire d'un maximum de 20 lots.

Le dossier complet dudit appel d'offres peut être consulté sur place ou acheté contre le paiement d'un montant non remboursable de Sept Mille et 00/100 Gourdes (HTG 7,000.00) à partir du 22 mars 2019 de 9 heures a.m. à 3 Heures p.m. à l'adresse suivante : l'Unité de Passation des Marchés (UPM), No. 26, Rue Sapotille, Pacot, Port-au-Prince, Haïti. Le paiement s'effectue par chèque de direction émis à l'ordre du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

Les offres, accompagnées d'une garantie de soumission de 1% du montant de la soumission, devront être remises par lot à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22 Avril 2019 à 10 heures 00 a.m. L'ouverture des plis en séance publique interviendra à la même date, trente (30) minutes après l'heure limite du dépôt des offres à l'adresse suivante : l'Unité de Passation des Marchés (UPM), No. 26, Rue Sapotille, Pacot, Port-au-Prince, Haïti, en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite prévue pour le dépôt des offres.

Le MENFP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Unité de la Passation des Marchés (UPM), No 26, Rue Sapotille, Pacot, Port-au-Prince, Haïti, téléphone : (509) 2811-9039 ou par courrier électronique : passationmarches1306@gmail.com

Port-au-Prince, le 12 Mars 2019


Pierre Josué Agénor CADET
Ministre